

Le magazine des habitants de

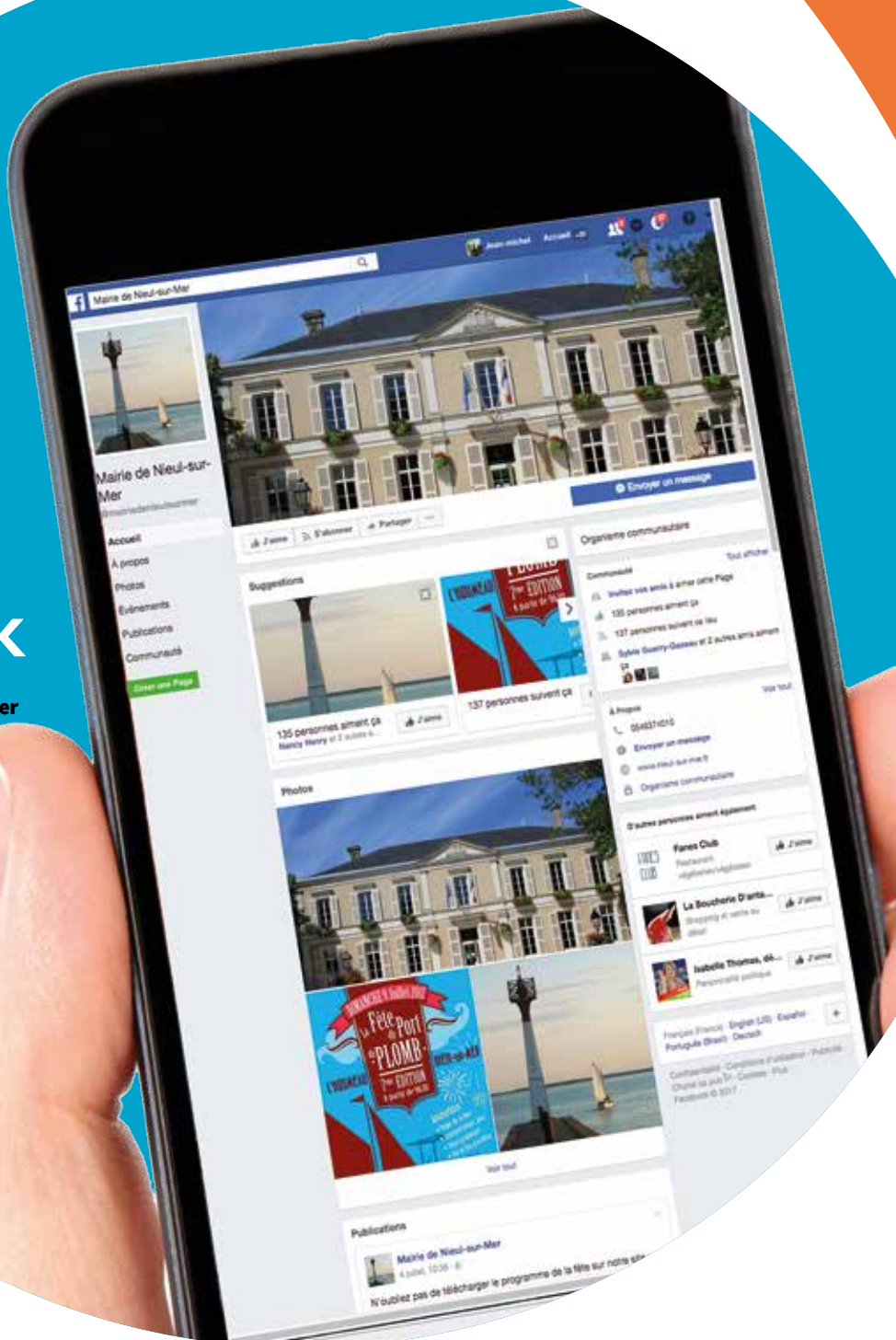
Nieul-sur-Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°41 SEPTEMBRE 2017

PAGE 9

Rendez-vous sur Facebook

[Facebook.com/mairiedenieulsurmer](https://www.facebook.com/mairiedenieulsurmer)



4 • Dossier
"Jeunes actifs"

6 • Urbanisme
Quelles limites au droit
à la propriété

Le magazine des habitants de

Nieul-sur-Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°41 SEPTEMBRE 2017

**3 Patchwork**

L'actualité en bref.

**4 LE DOSSIER
Jeunes actifs**

Jeunes et citoyens

6 UrbanismePermis de construire
ou déclaration de travaux**7 Cadre de vie**Eglise Saint Philbert :
une belle restauration**8 CCAS**

Premier forum des Séniors

9 Démocratie

Le site internet nouveau arrive...

10 Asso's et CultureRencontre avec Christine
Van Beveren**10 Bon à savoir**

Yélo, la ligne 31 devient la ligne 11

12 Agenda**En couverture :**

Dorénavant likez sur Facebook

Facebook.com/mairiedenieulsurmer

Photo : Istock

Mairie - BP 50013 - 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10
Directeur de la publication : Henri Lambert
Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGSMaquette : RC2C • Photos : Service Communication •
Impression : Imprimerie Rochelaise • Imprimé sur
du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion
durable des forêts • Tirage 3 200 exemplaires •
Dépôt 3^e trimestre 2017.

10-31-1240

**nieul-sur-mer.fr**Flashez pour visionner
les anciens numéros ou
pour en savoir plus sur
la Commune

Bien vivre ensemble

Cette notion, tellement évidente en apparence, demande l'implication de chaque citoyen au quotidien. Nous avons tous envie de bien vivre dans notre commune, dans le calme et le respect, d'avoir des relations cordiales. Comment y parvenir ?

Sans doute en respectant la réglementation en vigueur, des règles toujours plus nombreuses et complexes que nous vous invitons à consulter et à suivre bien sûr en adaptant nos comportements en conséquence : ne pas brûler ses déchets verts dans le jardin, limiter le bruit le week-end, élaguer sa haie, respecter les règles de construction, trier ses déchets et ne pas faire de dépôts sauvages, désherber son trottoir, ne pas stationner de façon anarchique, ramasser les déjections de son chien....

Toutes ces règles ne doivent pas nous faire oublier que les mots civisme, citoyenneté, liberté partagée, respect des autres et de l'environnement, responsabilité restent les mots clés de ce « bien vivre ensemble ». Et puis, cela passe aussi par la communication entre citoyens, entre voisins, parce qu'un échange courtois porte généralement plus de fruits qu'une altercation violente.

Ces règles élémentaires et non écrites, basées sur le respect, beaucoup les appliquent déjà au quotidien participant ainsi au bien-vivre dans notre commune. Beaucoup mais pas tous et l'on voit apparaître parfois des litiges à caractère mineur qui dégénèrent faute de civisme.

Avec un peu de bonne volonté de la part de chacun et de respect, « bien vivre ensemble » pourrait devenir la seule règle à appliquer.

Tres cordialement

Henri Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer,
Vice-Président de la CdA de La Rochelle



Le maire et Yvon Gesbert, Responsable de production à la cuisine centrale, en compagnie des jeunes de l'accueil de loisirs



RETOUR SUR

LE 9 JUILLET AU PORT DU PLOMB, QUELLE FÊTE !

Si la fête du port du Plomb n'est plus à présenter, l'édition 2017 restera de toute évidence dans les annales. Tous les ingrédients étaient présents pour faire de cette 7^e édition une parfaite réussite : le soleil bien sûr, une mer calme, une fréquentation record estimée au global à près de 10 000 personnes, des personnes ravies, des associations également... mais plutôt que des mots, nous laissons place aux photos en remerciant toutes celles et tous ceux qui ont oeuvré à l'organisation de cette très belle fête.

Et rendez-vous dans deux ans !



1 journée de fête en chiffres

10 mois de préparation
130 bénévoles **12** entreprises extérieures
250 kg de frites **300 kg** d'huîtres
350 kg de moules
1 300 sardines **800** crêpes
DES TONNES de bonne humeur

C'EST DÉCIDÉ !

Délibération n° 1 - Cimetière

A l'unanimité le conseil municipal du 29 juin a voté la reprise par la commune de neuf concessions funéraires en état d'abandon au terme d'une procédure administrative complexe de trois années. Rens. police municipale 05 46 37 40 10

Délibération n° 2 - Équipement

Le conseil municipal a également voté à l'unanimité la cession du tracteur communal devenu vétuste et économiquement non réparable après 16 ans de bons et loyaux services

JEUNES ET CITOYENS

« JEUNES ACTIFS »

Qui a dit que les jeunes d'aujourd'hui passaient leur temps connectés aux écrans et autres tablettes ? Entre idées et projets, les jeunes Nieulais bougent et se bougent ...



Chloé Fray, Enora Madec-Grelard, Lola Berry, Romain Peltriaux et Gabin Perrin

Recette gagnante

Caponata sicilienne au chocolat
(pour 6 personnes)

Déposez les dés de 2 aubergines dans une passoire avec un peu de sel. Laissez égoutter une demi-heure. Entre-temps chauffez un peu d'huile d'olive dans une grande poêle. Faites revenir 1 oignon et 2 gousses d'ail émincés et 1 branche de céleri coupée en dés. Réservez. Rincez les dés d'aubergine et séchez-les avec du papier absorbant. A leur tour, faites-les revenir dans de l'huile d'olive. Laissez dorer et ajoutez 250 g d'olives noires dénoyautées, 2 tomates pelées et 2 càs (cueillères à soupe) de câpres. Mélangez et laissez mijoter quelques minutes. Ajoutez 2 càs de pignons de pin et de raisins secs dorés, 125 ml de vinaigre de vin, 2 càs de sucre en poudre et 2 càs de chocolat noir finement haché. Mélangez et laissez refroidir à température ambiante. Rectifiez l'assaisonnement. Dressez les légumes dans des assiettes, arrosez d'un peu d'huile d'olive et garnissez de feuilles de basilic. Servez avec des tranches de pain croustillant.

Ça bouge en mode « CUISINE »

Inspirés par des émissions de télé-réalité consacrées à la cuisine, cinq jeunes nieulais et nieulaises de 6 et 7 ans ont participé à la première édition de la Top Chef Académie. Organisé par l'accueil de loisirs de la commune de L'Houmeau avec la participation des communes de Nieul s/Mer et de Lagord, le « concours des apprentis cuisiniers » avait pour thème le chocolat. Contrairement aux deux autres communes qui se sont distinguées par la présentation d'un dessert, nos jeunes Toqués ont présenté aux membres du jury une entrée végétarienne, la caponata sicilienne, à

base de légumes et de chocolat... Une audace culinaire qui leur a permis de remporter la palme devant un jury aussi épaté que fin connaisseur, composé des chefs Christophe Courtois (restaurants Les Flots, La Rochelle), Jacky Joyeux (ancien chef du restaurant George V, Paris), Ludovic Collon (restaurant Le Galet doré, L'Houmeau) ainsi que du responsable du restaurant scolaire l'houméen, William Donny. Retrouvez la recette ci-contre sur le site internet de la commune.

www.nieul-sur-mer.fr/portailfamille

[CONFORME À NOS ENGAGEMENTS]

Le mot de l'élue

Tout au long de l'année, les enfants, petits et grands, sont au cœur de nos réflexions. Le partenariat mené sur la commune entre bénévoles, professionnels et élus aboutit à des remises en questions régulières et des projets nouveaux. Nous sommes toujours en quête d'améliorations dans les actions éducatives que nous proposons à vos enfants : temps scolaires, périscolaires, accueil de loisirs, restauration, intervention des associations sont autant de morceaux de puzzles qui s'ajoutent à leur emploi du temps familial et que nous tenons à optimiser. Bravo cette année encore à nos jeunes élus du conseil d'enfants pour leurs réalisations et bonne rentrée à tous !

Ça bouge en mode « SPORT »

Depuis un an, le zap'sports connaît une forte fréquentation. Tous les mercredis après-midi des sports variés sont proposés : jeux de ballons, jeux collectifs motricité et équilibre, jeux d'athlétisme... toutes les activités sportives sont proposées, animées et encadrées par des animateurs diplômés. Entre découverte et initiation, les séances sont ouvertes par groupe

de 12 enfants (5-7 ans et 8-11 ans) tous les mercredis, sauf vacances scolaires, de 14h à 17h. Pour les actifs et les sportifs, une approche du sport en mode zapping.

+ | **Rens. Secrétariat Enfance Jeunesse**
05.46.37.15.72
ou accueil de loisirs 05 46 37 90 99



Le Zap ! pour bien se "sporter"



Ça bouge en mode « ARTISTE »

Succédant aux « ateliers artistiques », les zap'arts s'invitent à l'accueil de loisirs tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 14h à 17h. Ouverts aux jeunes de 8 à 14 ans, ces « zap » permettent de découvrir des activités artistiques et culturelles par des réalisations personnelles et/ou collectives, des visites, des rencontres avec des intervenants extérieurs. Autour de thèmes variés, l'art visuel, l'art égyptien, la BD, la peinture, l'éveil musical..., les jeunes artistes apprennent à développer leur créativité, à travailler en coopération, à découvrir d'autres cultures et d'autres modes d'expression artistiques. Pour les curieux et les artistes en herbe, c'est l'occasion d'une belle ouverture d'esprit.

+ | **Rens. Secrétariat Enfance Jeunesse**
05 46 37 15 72 ou accueil de loisirs 05 46 37 90 99

Ça bouge en mode « ÉCOLOGIE »

Parce qu'il n'y a pas que les grands qui s'intéressent à la cause environnementale, le conseil d'enfants a organisé la deuxième édition de « la journée verte » dans le parc municipal. L'écologie en version pédagogique avec des ateliers ludiques. L'occasion pour partager en famille et entre copains des activités physiques, des jeux, des idées pour apprendre, comprendre et protéger l'environnement.



Ecologie ludique : même le Maire et Martine Hérault, Adjointe à l'Enfance Jeunesse, se sont pris au jeu !

L'ÎLE AUX TRÉSORS, LA CRÈCHE PARENTALE !

La crèche associative L'île aux trésors a été créée en 1992 pour accueillir les petits de 2 mois à 6 ans. Toujours soucieuse de répondre aux besoins et aux attentes des enfants et de leurs parents, l'association s'est offert quelques changements.

multi-accueil associatif



Un nouveau logo, tout d'abord. Le talent des parents a été mis à contribution, ils ont participé à la création du nouveau logo, puis voté aux côtés de l'équipe éducative. Résultat : un petit enfant roux et son perroquet sont désormais les mascottes de la crèche !

Un nouveau statut ensuite. En février 2017, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, la crèche est redevenue « parentale », sur les conseils de la PMI. Elle reconnaît ainsi

l'investissement des parents dans la gestion de la structure au quotidien (accompagnement des sorties, participation aux événements, entretien du jardin, gestion du personnel, etc.).

+ | **Rens. Si vous cherchez une garde occasionnelle, n'hésitez pas à contacter le multi-accueil au 05 46 37 41 31 ou creche.ileauxtresors@wanadoo.fr. Site <https://sites.google.com/site/caileauxtresors/>**

TAP 2017 : ce qui change et ce qui ne change pas

	7h30	8h45 9h	12h	14h	16h	17h	18h30
LUNDI	APS	Classe	Pause Déjeuner	Classe	TAP G. GOBELET APS A. DEVAUD	APS	
MARDI	APS	Classe	Pause Déjeuner	Classe	TAP G. GOBELET APS A. DEVAUD	APS	
MERCREDI	APS	Classe					
JEUDI	APS	Classe	Pause Déjeuner	Classe	TAP A. DEVAUD APS G. GOBELET	APS	
VENDREDI	APS	Classe	Pause Déjeuner	Classe	TAP A. DEVAUD APS G. GOBELET	APS	

Après avoir consulté tous les acteurs de la communauté éducative, parents, animateurs et enseignants, une nouvelle organisation des temps d'activité périscolaire a été mise en place par la commune à la rentrée de septembre 2017, uniquement pour les écoles élémentaires. Les enfants de l'école maternelle ne sont pas concernés par cette nouvelle organisation.

Pour l'année scolaire 2017/2018, les horaires sont donc modifiés dans les écoles élémentaires de la commune.

Toujours gratuits et non obligatoires, les TAP sont passés en septembre de quatre séances hebdomadaires à deux, avec des plages horaires augmentées permettant des sessions d'une heure au lieu de 45 minutes.

Ce changement permet de répondre aux souhaits des enseignants et des animateurs afin d'optimiser les conditions d'accueil des enfants et respecter un peu mieux leur rythme biologique.

Suite aux annonces du gouvernement au mois de juin dernier, la Municipalité a décidé de rester, pour une année encore, au rythme de 4,5 jours d'école par semaine. Une réflexion par les partenaires de la commune est déjà engagée pour la prochaine rentrée scolaire sur la question de l'opportunité d'un retour à la semaine de 4 jours.

+ | **Rens. Service Enfance Jeunesse**
05 46 37 15 72

PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION DE TRAVAUX ?

Le droit à la propriété de chacun a ses limites que constituent les règles d'urbanisme. Ainsi avant de faire construire ou de modifier l'aspect de votre habitation, il est important de prendre connaissance de certaines règles d'urbanisme.

En voici une synthèse :

Permis de construire : constructions neuves et modifications

Le permis de construire est exigé pour :

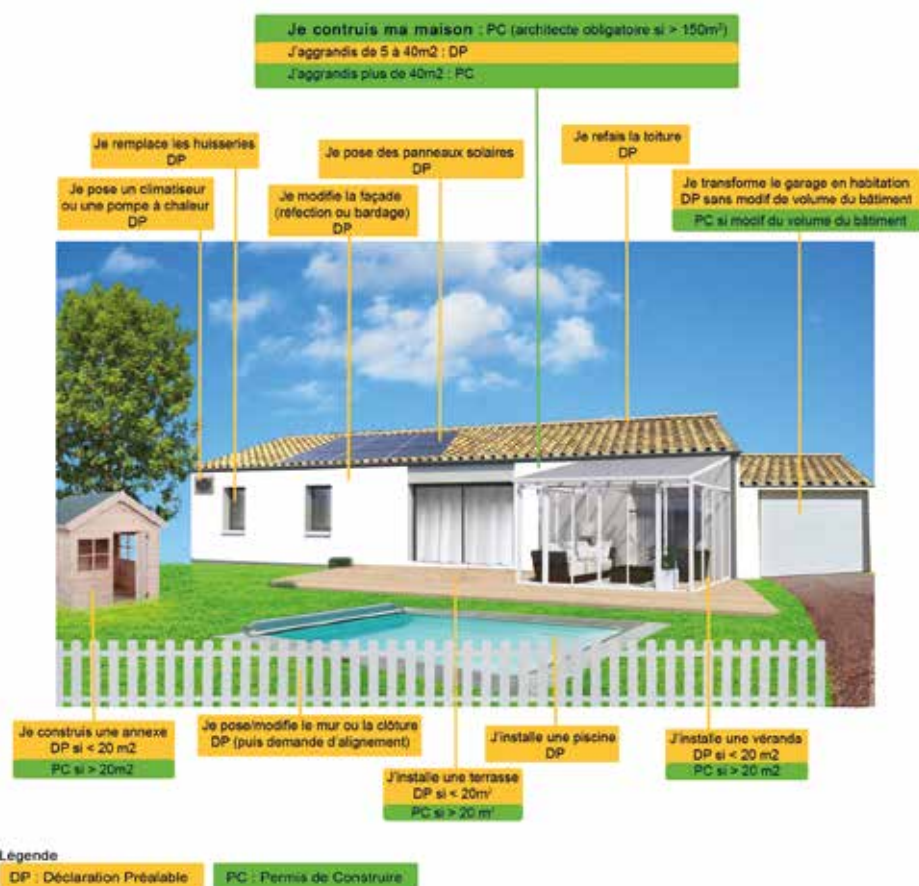
- les constructions de plus de 40 m² de surface de plancher, ou la création d'un niveau supplémentaire à l'intérieur d'un bâtiment, créant une augmentation de la surface d'habitation de plus de 40 m² de surface de plancher ;
- le changement de destination d'un bâtiment, dès qu'il y a modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment ;
- la modification du volume de l'habitation lorsqu'il y a création d'une ouverture sur un mur extérieur.

Déclaration préalable de travaux : modifications et petites constructions

La déclaration de travaux est nécessaire pour :

- la création d'une construction nouvelle d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 ou 40 m² (au-delà, il faut un permis de construire) ;
- les modifications de l'aspect extérieur d'une habitation (création ou modification des ouvertures extérieures telle que la pose de fenêtre de toit) ;
- le changement de destination d'un bâtiment (ex. : transformer un atelier en habitation) ;
- l'aménagement des combles si la surface créée est supérieure à 10 m² de surface de plancher.

+ Toutes les informations utiles et nécessaires sont disponibles au secrétariat de la direction des services techniques (tél. 05 46 37 88 57 ou sur le site internet www.nieul-sur-mer.fr)



Projet Champ Pinson : lancement de la concertation citoyenne

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté d'agglomération de La Rochelle a repris, en étroite collaboration avec la commune, le pilotage du projet de création d'un nouveau quartier d'environ 400 logements sur le secteur de Champ Pinson.

Pour construire ensemble ce projet, une démarche d'implication citoyenne a été voulue par la commune. Cette démarche débutera par une réunion publique (*) où les ambitions et les enjeux du projet seront présentés à la population.

A la suite de quoi, les habitants seront invités à participer à des ateliers de réflexion, sous forme de tables rondes, afin de nourrir ensemble le projet sur des thématiques particulières (la nature et l'eau dans le quartier, se déplacer à pied et à vélo, la voiture dans le quartier...). Ces ateliers se dérouleront le vendredi 24 novembre à 18h30.

Au cours de ces réunions, sera mis à votre disposition un dossier du projet, une exposition et un registre destiné à recueillir vos remarques et vos attentes.



Ces éléments seront ensuite conservés à la disposition du public à la Direction des services techniques de la mairie ainsi qu'au Cloître des Dames Blanches, sis 6 Rue Saint Michel à La Rochelle, pendant toute la durée de conception du projet.

+ Rens. mairie, direction des services techniques 05.46.37.88.57

(*) Réunion le mardi 7 novembre, Espace M. Crépeau, salle du phare de Cordouan

SACHEZ-LE

Tous les travaux engagés en l'absence d'autorisation d'urbanisme peuvent se voir stoppés par la mairie. En fonction de l'irrégularité constatée, le dossier peut être transmis à la CdA de La Rochelle, voire au procureur de la République.

ÉGLISE SAINT PHILBERT : UNE BELLE RESTAURATION

Après dix mois de travaux, la restauration
du clocher de l'église est achevée.



Reppris intérieurement et extérieurement, l'édifice a retrouvé sa superbe et repris sa place bien méritée dans le « *patrimoine architectural nieulais* ». Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, en voici une présentation sommaire.

Dédiée à Saint Philbert, Abbé de Noirmoutier élevé à la cour du roi Dagobert et décédé vers 685, l'église domine la commune et ses paysages environnants depuis plusieurs siècles.

Ses parties les plus anciennes datent des XIV^e et XV^e siècles et témoignent de la présence d'un édifice qui à l'époque était de grande dimension. Les guerres de religion ont lourdement frappé l'église et l'ont même laissée à moitié en ruines en 1640. La nef, le chœur et les chapelles ont été progressivement rebâties à partir du XVIII^e siècle et

surtout au XIX^e. Les travaux les plus récents datent du début des années 1990 suite à l'effondrement de la chapelle abritant les fonds baptismaux et ce en raison de sa grande vétusté ; les tous derniers travaux datent d'aujourd'hui et portent sur la restauration du clocher, pièce maîtresse du bâtiment, inscrit en 1925 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Pour en apprécier la grandeur, rendez-vous au pied du bâtiment. Si vous levez les yeux, vous verrez sur le clocher les impacts des projectiles utilisés pendant les différentes guerres ; si vous entrez dans sa partie basse, vous y trouverez le tombeau d'un notable rochelais du XVIII^e siècle, René Josué Valin, ainsi que de nombreux graffitis, témoins d'une époque où le clocher, donjon à ses heures, abritait des gardes.

« Entretenir un bâtiment public, qu'il soit cultuel ou non, c'est tenir entre ses mains la lourde mission d'assurer la continuité et la transmission de l'histoire entre les générations, l'histoire de la commune et des hommes et des femmes qui l'ont faite. Entretenir l'église communale, c'est faire en sorte que ce totem de pierre placé au cœur du centre-bourg continue de marquer notre commune et continue de constituer un lieu de rassemblement pour celles et ceux qui le souhaitent, et ce au même titre que tous les autres bâtiments publics ».

*Extrait du discours prononcé
par le Maire le 16 mai 2017 à l'occasion
de l'inauguration des travaux de restauration
du clocher de l'église.*

Bilan de la souscription en chiffres

Après 18 mois d'appel aux dons, 147 donateurs ont participé au financement des travaux du clocher, sans compter tous ceux qui ont participé par le biais des entrées « au chapeau » dans les manifestations et sans compter les dons en nature. Soit un total de dons en numéraire de 46 140 €. Un grand merci à toutes et à tous.

147 donateurs
46 140 €
recueillis

Le saviez-vous ?

Le « patrimoine nieulais » se compose d'autres belles pièces d'architecture. Au hasard des chemins et des rues de la commune, allez à leur rencontre et découvrez l'abbaye de Sermaize et ses légendes, la Prée aux Boeufs et son histoire mais aussi les vestiges médiévaux de la rue de Beauregard, les anciens puits (Parcours découverte disponible en mairie).



Le CCAS vous invite au premier forum des Séniors



« **B**ien vivre à domicile » est donc le thème qui a été retenu pour le premier forum des Séniors organisé le vendredi 6 octobre.

Lors de cette manifestation, différents interlocuteurs pourront répondre à vos questions que ce soit sur le portage de repas avec la société « menu service », le service d'aide à domicile du Centre Communal d'Action Sociale, ou bien les aides possibles pour aménager son domicile avec « l'association Hâteis Habitat ». Vous trouverez aussi des informations sur le service de

téléassistance, les services de soins infirmiers ou bien encore le jardinage et le bricolage. Il vous sera également possible de participer à un atelier sur l'équilibre et la prévention des risques de chutes. Autant de sujets et de questions pour vous aider et vous accompagner dans votre maintien à domicile, le plus longtemps possible. L'entrée du forum est libre et gratuite ; en revanche il est indispensable de s'inscrire pour participer à l'atelier de prévention.

+ **Rens. et inscription auprès du CCAS au 05 46 37 72 86**

Cohésion 17, un service solidaire

Depuis un an l'association Cohésion 17 assure des permanences dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale. Cette association rochelaise a vocation à mettre en relation les personnes qu'elle accompagne (essentiellement des demandeurs d'emploi de longue durée) avec des entreprises ou des particuliers dans le cadre de prestations de services diverses et variées.

Ce dispositif, qui connaît une belle réussite, est renouvelé cette année encore avec des permanences tous les vendredis après-midi de 14h00 à 17h00.



Valérie Durand-Fontelle,
Conseillère à votre écoute

Que vous soyez à la recherche d'une écoute attentive et d'un accompagnement vers l'emploi ou bien à la recherche de main d'œuvre pour effectuer des tâches du quotidien, n'hésitez pas à contacter l'association.

+ **Rens. Accueil du CCAS, tél. 05 46 37 72 86**

Atelier séniors :

Le CCAS et la RTCR vous accompagnent dans vos déplacements

En 2016, le centre communal d'action sociale a mis en place des ateliers mobilité à destination des séniors sur le thème du code de la route et de la conduite automobile. Face au succès de cette première édition, nous avons décidé de prolonger cette démarche d'accompagnement à la mobilité en travaillant cette année sur le thème des déplacements en transport collectif, parce qu'il n'est pas toujours si simple de se déplacer en bus au travers d'un vaste réseau comme celui de l'Agglomération rochelaise.

En partenariat avec la RTCR, un atelier gratuit sur la thématique des déplacements en bus est proposé aux séniors le lundi 16 octobre de 9h00 à 11h00 à l'espace M. Crépeau.

L'objectif : Mieux appréhender l'utilisation des bus en sachant organiser et réaliser ses déplacements (consulter les fiches horaires, repérer son arrêt, valider son titre de transport...). Un moyen surtout de rassurer celles et ceux qui utilisent peu ces transports pourtant synonymes d'autonomie et d'indépendance.

+ **Inscription indispensable auprès du CCAS Rens. Tél. 05 46 37 72 86**



Communic' Actions

Le site internet nouveau arrive...

En 2007, la commune a ouvert son premier site internet. Un nouvel outil était mis à disposition des habitants pour trouver toutes les informations administratives, techniques, culturelles... utiles et nécessaires à la vie dans la commune. Refondu une première fois en 2011 (dans la version actuelle), notre site est devenu obsolète et ne répond plus aux besoins des Nieulais. La commune a donc initié courant juin, avec l'aide et l'assistance d'une agence de communication spécialisée, la création d'un nouveau site internet : configuration et ergonomie repensées pour plus d'informations et de fonctionnalités. Encore un peu de patience... l'ouverture du site est prévue pour fin novembre. Rendez-vous sur www.nieul-sur-mer.fr.

En attendant l'ouverture du nouveau site, la version actuelle est mise en simple maintenance ; les informations en ligne ne pourront pas toutes être actualisées. Nous vous remercions de votre compréhension.

+ | **Rens. mairie tél. 05 46 37 40 10**



Rendez-vous sur Facebook

Facebook.com/mairiedenieulsurmer... c'est l'adresse à retenir pour retrouver la commune sur ce réseau social. La page, ouverte depuis le 15 juin, vous permet de vous tenir informé de toutes les activités culturelles et festives organisées par la Municipalité. Date des manifestations, programmes, photos... tout y est pour ne rien rater de ce qu'il se passe sur la commune. Alors « likez » et n'hésitez pas à partager.

Carte Nationale d'Identité : les délais s'allongent



Depuis la réforme de la délivrance des cartes nationales d'identité (voir le magazine n° 40 d'avril 2017), les délais continuent de s'allonger entre la date de la demande et la délivrance du site en raison du nombre important de demandes et du faible nombre de communes autorisées à les traiter. Pour gagner du temps, vous pouvez remplir votre pré-demande en ligne ce qui vous évitera de renseigner le formulaire papier au guichet. Attention toutefois, cette démarche ne vous dispense pas de vous rendre au guichet pour la prise d'empreintes et le dépôt du dossier. Pour effectuer votre pré-demande, rendez-vous sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés afin d'y créer un compte personnel. <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, la mairie délivrait en moyenne

400 cartes nationales d'identité

A RETENIR

Le décret du 10 mai 2017 vous autorise à refuser la numérisation et l'enregistrement de vos empreintes digitales dans le traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « TES » (titres électroniques sécurisés).



PACS : les tribunaux ne sont plus compétents

A compter du 1^{er} novembre 2017, les partenaires souhaitant conclure un pacte civil de solidarité devront s'adresser non plus au greffe du tribunal d'instance mais à la mairie de la commune dans laquelle ils déclarent fixer leur résidence commune. L'enregistrement des PACS se fera donc non plus par le juge mais par l'officier d'état civil.

+ | **Rens. Mairie 05 46 37 40 10**

RENCONTRE AVEC CHRISTINE VAN BEVEREN

De quand date la création de votre association Musica2 ?

Depuis une dizaine d'années, je travaille un répertoire de musique de chambre avec M.P. Renaud, flûtiste d'une grande sensibilité. De Bach à Dutilleux, Copland, le champ est vaste... Notre duo s'est enrichi avec Martine Breillac, notre belle soprano.

Avez-vous eu envie de composer ?

La vie rochelaise invite à toutes sortes d'expériences artistiques. Moi qui ai une formation de pianiste classique, j'ai pu développer un potentiel que j'ignorais. A cause des Francfolies, j'ai moi aussi eu envie de chanter, de composer : une amie Anne-Marie Bougault m'a écrit des poèmes que j'ai mis en musique. Laurence Andreini du théâtre Amazone m'a demandé des musiques de scène pour « La Cagnotte » « La Fausse suivante » « La Belle et la Bête »...



© Claude Morin

Je garde un merveilleux souvenir d'un ciné-concert au Carré Amelot au cours duquel fut projeté le film muet « Loulou » de Pabst que j'ai accompagné au piano. D'autres expériences tant comme pianiste que chanteuse ou compositeur jalonnent mon parcours.

Que vous apporte la musique ?

La musique comme matériau ; quand je joue, c'est un peu comme si je prenais mes pinceaux. Les 88 sons dont dispose le musicien offrent une palette infinie de combinaisons ; nous avons la chance comme interprètes d'avoir accès à tous ces univers imaginés par des génies : paysages, états d'âme, jeux, méditations... qui nous permettent de grandir tout en gardant la sincérité de l'enfance. Je partage mon expérience avec mes élèves ; l'enseignement est la clé de voûte de ma vie professionnelle. Pour certains, jouer d'un instrument importe autant que de savoir lire et écrire.

Cet hiver, faites-vous une toile !

L'hiver approche avec ses dimanches gris et froids et vous manquez d'inspiration pour vous occuper ? Pensez « cinéma en hiver » !

Depuis deux ans la commune propose quatre projections par hiver permettant ainsi de profiter de la présence du cinéma dans la commune. En décembre et février, les séances sont destinées au jeune public. Franc succès pour ces projections réservées aux jeunes cinéphiles et habituellement suivies d'un goûter offert en fin de séance par la Municipalité. Deux séances gratuites pour les moins de 18 ans (trois euros pour les accompagnateurs) qui font salle comble. En novembre et janvier, les séances concernent des films « grand public » autour d'une comédie ou d'un drame mais toujours un film qui a fait ses preuves au box-office. Ces séances sont également suivies d'un pot amical permettant aux amateurs du 7^e art de discuter et d'échanger dans la bonne humeur et la convivialité.

Alors si les dimanches d'hiver vous semblent longs, n'hésitez pas et rejoignez-nous à l'espace Michel Crépeau

+ **Rens. mairie Tél. 05 46 37 40 10 et sur les panneaux d'information électroniques**

ERRATUM

Une erreur dans l'adresse mail du Vélo Club Nieulais s'est glissée dans le numéro d'avril (p10).

Les courriels sont à adresser à :

VCN@hotmail.com

Sol Fa sans Ré, une chorale au grand chœur

Durant 20 années, Martine Hennenfent, en sa qualité de chef de chœur, a fait progresser l'association et l'ensemble de ses membres en mariant avec brio, bonne humeur et souci de la qualité au travers d'un répertoire volontairement éclectique. 20 ans de totale disponibilité émaillée de répétitions, de concerts, de rencontres, de voyages. Le concept a séduit puisque le groupe fort d'une quinzaine de membres en 1996 en compte aujourd'hui une soixantaine. Au nom de tous ses membres, Sol Fa Sans Ré lui adresse

un immense remerciement. Une page vient de se tourner et c'est Aurélia Noël qui a repris la baguette en douceur mais efficacité avec déjà les premiers concerts au Temple de La Rochelle au bénéfice du Téléthon, à l'EHpad de Nieul pour ses résidents, sur la scène de la salle Cordouan, à Longèves pour une inter-chorale dans le cadre de la fête de la Musique. La nouvelle saison se présente avec beaucoup d'idées et de projets et notamment un rassemblement de chorales hors de nos frontières pour se rencontrer et découvrir

les performances des autres. Et puis, la création d'un chœur de jeunes (de 7 à 17 ans) avec lequel nous espérons éveiller des vocations. Alors amateurs (avec un petit « a ») ou Amateurs (avec un grand « A »), n'hésitez pas à nous rejoindre pour mêler votre voix aux nôtres. Nous vous attendons.

+ **Tél. 06 68 85 12 79 Reprise des cours des +18 ans le mardi 12 septembre. Pour intégrer le chœur des jeunes, solfasansre.org**



© Association Sol Fa sans Ré

YÉLO, LA LIGNE 31 DEVIENT LA LIGNE 11

Tous à vos crayons ! Depuis le 4 septembre la ligne 31 qui relie Nieul-sur-Mer à la Place de Verdun en passant par Lagord, est devenue la ligne 11.

De nombreux changements sont intervenus depuis la rentrée au sein du réseau de la RTCR, notamment avec la création de 3 nouvelles lignes rapides « illico » parcourant l'agglomération rochelaise et un renouvellement des lignes de bus. Cette nouvelle organisation permet des trajets plus rapides avec des amplitudes d'horaires élargies, plus lisibles et des services de nuit à la demande !

En ce qui concerne les arrêts de bus et les trajets sur notre commune, les changements sont minimes. Seuls les horaires sont légèrement modifiés avec une amplitude élargie de 7h00 à 20h30 en semaine. Pour tous renseignements, rendez-vous aux guichets d'accueil à l'entrée de la Maison de la Mobilité, Place de Verdun à La Rochelle.

+ **Rens. directement auprès de la RTCR au 0 810 17 18 17 ou sur le site Yélo - toutes les infos sur le site de la commune www.nieul-sur-mer.fr**



NOUVELLES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Thérapeute Naturel

Dans son centre de soins Idéal Bien-Être et Santé situé au centre commercial des Chênes verts, Madame Rouselin vous propose des techniques naturelles de bien-être et de remise en forme, comme la Sophrologie, le Shiatsu et le Dien Chan.

+ **Rens. centredesoinsidealbienetre@orange.fr**



Bien-être

A découvrir chez « Lune d'eau », des techniques de bien-être énergétiques dispensées par Madame Meron. Reiki, cristaux de pierres, huiles essentielles, autant de techniques qui vous permettront de refaire un point sur vous-même et de retrouver une énergie positive propre à votre épanouissement.

+ **Rens. 06 24 02 26 13 ou 05 16 07 49 55
Site : lunedeau-nouaille.blogspot.fr/**



Sport Intense Zen Fitness

Les sports intensifs vous intéressent ? Venez pratiquer le Body-scult, le Body-combat et d'autres sports pour vous maintenir en forme. Vous êtes plutôt détente ? Venez découvrir les activités d'étirements comme la Gym douce, le stretching, le bodybalance et le soft training.

+ **Rens. 07 69 75 40 86 ou intensetzenfitness@yahoo.com
Facebook : Intense & Zen Fitness**

L'affine bouche

Depuis six mois, Monsieur Raboin a repris la gérance de la fromagerie « L'Affine Bouche » située au centre commercial des Chênes verts (50 av. du Grand large).

Après plus de 17 ans en qualité de fromager au marché central de La Rochelle, il vous propose de découvrir diverses variétés de fromages, de vins et de charcuteries. À consommer sans modération.

+ **Rens. 09 86 08 73 28
Facebook : L'Affine Bouche**

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Une navette fluviale

La majorité, aidée par le conseil départemental, veut entreprendre une nouvelle tranche de la rénovation de la rue du port de Lauzières, entre la rue de la chapelle et le vieux pont. Pour cela, il est prévu :

- le maintien de certains stationnements ;
- un cheminement piétonnier de 1,2 m séparé de la chaussée par des poteaux métalliques ;

- le classement de la zone en « zone de rencontre » (= zone où se mélangent tous les usagers ; le piéton peut circuler librement sur la chaussée : il est prioritaire. Tous les véhicules peuvent circuler dans cette zone mais sans excéder la vitesse de 20 km/h)...

Les chiffres relevés par la Direction des infrastructures du département font apparaître que 1 000 véhicules dont 36 camions traversent le village chaque jour, dans les deux sens.

Où est la cohérence ?

Pourquoi pas une navette fluviale sur le Gô entre le Plomb et le vieux port pour désengorger le village de Lauzières ?

Nous sommes à votre écoute :

**Philippe Durieux 06 19 32 17 70
Jacqueline Chevallier 05 46 37 21 39
Christian Tavares 05 46 37 37 08
Véronique Bonneau
Michel Durrant 05 46 56 44 38.**

EXPOSITION/SUR LES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Organisé
par la
Municipalité

DIMANCHE 24 SEPT. À PARTIR DE 10H00

Bouffées et Rondes d'Airpur

organisées par l'association Nieulairpur.

Bouffées : course pédestre et marche nordique de 10 km en couple mixte.

Rondes : course pour les enfants nieulais
Espace Michel Crépeau

Renseignements : 07 82 34 54 29

OCTOBRE

DIMANCHE 8 OCT. DE 8H30 À 17H

Bourse aux vêtements, chaussures, accessoires et linge de maison

organisée par l'association

Du bonheur pour le Mali

Espace Michel Crépeau

Tables fournies, 6 €/mètre linéaire.

Petite restauration sur place. Inscription

avant le 6/10 : 06 19 94 28 56 ou 05 46 37 45 03

(heures repas)

SAMEDI 14 OCT. À 20H00

Concert "Chansons humoristiques" : Les Frères Brothers et Magie en 1^{ère} partie

organisé par l'association Symphonie 17

dans le cadre d'octobre rose

Espace Michel Crépeau

Entrée 20 €/15 €. Réservation : 07 82 83 84 90

symphonie.17@orange.fr

DIMANCHE 29 OCT. DE 9 À 18H

Vide dressing

organisé par l'association Capsul'aventure

pour une action de solidarité au Sénégal

Espace Michel Crépeau

10 €/mètre linéaire. Petite restauration sur

place. Inscription : 06 82 18 71 83

NOVEMBRE

Organisé
par la
Municipalité

VENREDI 10 NOVEMBRE 19H00

Accueil des Nouveaux Nieulais

Espace Michel Crépeau

Sur inscription en Mairie

11 nov.

Cérémonie commémorative
du 11 novembre 1918
rendez-vous à 11h00 à Lauzières
puis à 11h30 Place de la Liberté
François Mitterrand à Nieul-sur-Mer



DU MARDI 7 NOVEMBRE AU JEUDI 30 NOVEMBRE

Bibliothèque Municipale / Entrée libre



VENREDI 24 NOV. DE 15 À 18H

SAMEDI 25 NOV. DE 10 À 18H

Exposition des travaux manuels de
l'association Nieul Détente à la Maison
des associations - Entrée libre

DIMANCHE 26 NOV. DE 8 À 18H

Bourse aux jouets

organisée par l'Association Indépendante des

Parents d'Elèves. Espace Michel Crépeau

Achat mètre linéaire à : aipe.nieul@gmail.com

Espace jeux pour enfants

DIMANCHE 26 NOV. À 15H00

Cinéma en hiver

La municipalité projette

Retour chez ma mère,

une comédie d'Eric Lavaine (2016)

Avec Josiane Balasko, Alexandra Lamy,

Mathilde Seigner, ...

À 40 ans, Stéphanie (Alexandra Lamy) est contrainte

de retourner vivre chez sa mère (Josiane Balasko).

Accueillie les bras ouverts, elle doit supporter

l'appartement surchauffé, Cabrel en boucle, les

parties de Scrabble endiablées et les précieux

conseils maternels sur la façon de se tenir à table

et de mener sa vie... Mère et fille vont devoir

faire preuve de patience pour supporter cette

nouvelle vie à deux. Mais voilà que le reste de la

fratrie débarque pour

un dîner : règlements

de compte et secrets

de famille vont se

déchaîner même s'il

est des explosions

salutaires. Attention,

famille = danger !

Rendez-vous à 15h

à l'espace Michel

Crépeau

Entrée 3€ (gratuit

jusqu'à 18 ans)



Organisé
par la
Municipalité

Fruit du travail collectif de 4 associations
jacobines de la région, cette exposition
a été financée par le Conseil Régional
de Nouvelle-Aquitaine et le Conseil
départemental de la Charente-maritime.
Son projet a été initié par l'association
saintaise des chemins de Saint Jacques de
la Charente-Maritime : elle a pour but de
valoriser et de faire connaître le patrimoine
jacobin en Nouvelle-Aquitaine.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

VENREDI 10 NOV. À 20H00

Sur les chemins de Saint Jacques,
conférence de Patrick Miniscloux
Entrée libre

VENREDI 17 NOV. À 20H00

Histoire et patrimoine
du chemin de Saint Jacques,
conférence de Jean-Marie Paulin
Bibliothèque Municipale. Entrée libre

DÉCEMBRE

SAMEDI 2 DÉC. À 19H00 ET

DIMANCHE 3 DÉC. DE 10 À 18H00

Marché de Noël

organisé par le Comité des fêtes : nombreux
commerçants, parade, goûter pour les enfants le
samedi à 16h00 en présence du Père Noël. Espace
Michel Crépeau
Entrée libre. Buvette et petite restauration sur place

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 20H30

Concert Big Banana

Espace Michel Crépeau. Entrée 3 €.

Gratuit jusqu'à 18 ans.

Rens. : 09 52 02 26 80 et 06 17 02 26 80

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE À 15H00

Concert de l'école de musique de Lagord

Espace Michel Crépeau

Entrée : 5 €

MERCREDI 13 DÉCEMBRE À 14H30

Cinéma pour enfants

Titre à venir.

Espace Michel Crépeau

Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18 ans)

Organisé
par la
Municipalité

Organisé
par la
Municipalité

Les dons du sang

Jeudi 2 novembre et

jeudi 28 décembre

de 15h30 à 19h

Organisé par l'Etablissement français du sang

Espace Michel Crépeau

